



II SOMMET PARLEMENTAIRE MONDIAL CONTRE LA FAIM ET LA MALNUTRITION

Chili | 15-16 juin 2023

NOTE CONCEPTUELLE

Promotion des environnements favorables pour des systèmes agroalimentaires Inclusifs, Résilients, Efficaces et Durables



©FAO/ Max Valencia

EN COLLABORATION AVEC:



Cofinancé par
l'Union européenne



Parliamentary Front
Against Hunger

AMEXCID
AGENCIA MEXICANA DE COOPERACIÓN
INTERNACIONAL PARA EL DESARROLLO



II SOMMET PARLEMENTAIRE MONDIAL
**CONTRE LA FAIM ET
LA MALNUTRITION**

Chili | 15-16 juin 2023



ARRIÈRE-PLAN

Le monde n'est pas en voie d'atteindre l'objectif de mettre fin à la faim et à la malnutrition sous toutes ses formes d'ici 2030. La pandémie de COVID-19, la guerre en Ukraine et les changements climatiques ont rendu cet effort considérablement plus difficile, augmentant le nombre de personnes souffrant de la faim, intensifiant les inégalités et compromettant les progrès réalisés au cours des dernières décennies. En même temps, les agriculteurs – et l'humanité dans son ensemble – sont confrontés à de nouveaux défis posés par les changements climatiques, la dégradation des terres et la pénurie d'eau, la perte de biodiversité ainsi que d'autres impacts environnementaux négatifs, une vague de crises complexes, sans précédent, et qui se chevauchent.

En 2021, entre 702 et 828 millions de personnes ont souffert de la **faim**¹. On estime que près de 670 millions de personnes souffriront la faim en 2030 – environ 8 % de la population mondiale, soit le même pourcentage qu'en 2015, lorsque l'Agenda 2030 a été lancé² – un recul important dans les progrès vers l'ODD 2, avec de graves implications aussi pour la réalisation des autres ODD.

La **malnutrition** est également un défi majeur. La hausse des prix des aliments à la consommation signifie que le nombre de personnes incapables de se permettre une alimentation saine a augmenté de 112 millions en une seule année pour atteindre près de 3,1 milliards³. La malnutrition infantile est particulièrement préoccupante. On estime que 22 pour cent (149 millions) des enfants de moins de 5 ans sont touchés par le retard de croissance, 6,7 pour cent (45 millions) souffrent d'émaciation et 5,7 pour cent (39 millions) sont en surpoids⁴. L'obésité chez les adultes augmente dans toutes les régions, passant de 11,8 % en 2012 à 13,1 % en 2016, la dernière année pour laquelle des données sont disponibles.

De plus, à l'échelle mondiale, **l'écart entre les sexes** en ce qui concerne la prévalence de l'insécurité alimentaire modérée ou grave s'est accru encore plus au cours de l'année de la pandémie de COVID-19, ce qui a eu une incidence disproportionnée sur les possibilités économiques des femmes et leur accès à des aliments sains. À l'échelle mondiale et dans toutes les régions du monde, l'insécurité alimentaire est plus répandue chez les femmes que chez les hommes. Les femmes et les filles sont également plus susceptibles de souffrir de diverses formes de malnutrition, notamment la dénutrition, les carences en micronutriments,

1 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022. L'État de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le monde 2022. Réorienter les politiques alimentaires et agricoles pour rendre l'alimentation saine plus abordable.

2 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022.

3 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022.

4 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022.

II Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition

NOTE CONCEPTUELLE

le surpoids, l'obésité et l'anémie. En 2019, près d'une femme sur trois âgée de 15 à 49 ans (571 millions) a été touchée par l'anémie⁵.

L'**agriculture**⁶ et les systèmes alimentaires sont étroitement liés aux économies, aux cultures, aux sociétés, à la santé, au climat et à l'environnement; par conséquent, les systèmes agricoles et alimentaires influent sur les progrès réalisés vers la majorité des ODD et sont particulièrement bien placés pour y contribuer.

L'augmentation de la production alimentaire n'est plus le principal défi pour lutter contre la faim. Le monde produit déjà plus de nourriture que nécessaire pour nourrir toute la population mondiale, mais environ un tiers de la nourriture produite est perdue ou gaspillée et pourtant, la plupart des pauvres du monde vivent dans les zones rurales – où la plupart de la nourriture est produite – sont incapables de satisfaire leurs besoins fondamentaux.

Il est absolument nécessaire d'accroître l'accès à la nourriture, les revenus et les possibilités économiques pour les populations vulnérables, en particulier dans les zones rurales. Plus précisément, il faut accroître l'accès à des aliments sains, nutritifs, produits de façon durable et culturellement acceptables et à des marchés plus rémunérateurs, équitables et inclusifs.

L'agriculture familiale⁷ est le modèle agricole prédominant dans le monde, puisqu'elle représente 90 % des 608 millions d'exploitations agricoles existantes et qu'elle produit la majorité des aliments du monde en termes de valeur. Malgré cela, près de 80 % des pauvres et des personnes souffrant d'insécurité alimentaire dans le monde vivent dans des zones rurales. La plupart d'entre eux sont de petites exploitations agricoles familiales, qui éprouvent des difficultés à accéder aux ressources, aux opportunités et aux marchés. La concentration dans les chaînes de valeur et la distribution des bénéfices économiques dans les systèmes alimentaires sont également des domaines à considérer. Les solutions visant à renforcer et à diversifier les opportunités de marché pour les agriculteurs familiaux peuvent contribuer à accroître la diversité des systèmes alimentaires et à améliorer la disponibilité et l'accessibilité des aliments.

Du côté de la production, la promotion de systèmes agroalimentaires durables doit s'attaquer à la dégradation croissante des ressources naturelles, à l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre, à la perte de biodiversité, au changement climatique et à ses répercussions sur l'agriculture, avec des impacts évidents sur la sécurité alimentaire. Cet objectif essentiel devient de plus en plus difficile à atteindre, notamment en raison de l'impact croissant du changement climatique, une menace existentielle qui nécessite une action immédiate pour atteindre zéro émission en 2050 dans le plein respect de l'Accord de Paris.

Les modes de consommation évoluent rapidement, et un nombre croissant de personnes recherchent des régimes alimentaires plus sains, plus sûrs, plus favorables à la nature, plus

5 FAO, FIDA, OMS, PAM et UNICEF. 2022.

6 Dans le présent document, l'agriculture fait référence aux cultures, au bétail, aux pêches (capture et aquaculture) et à la foresterie.

7 L'agriculture familiale est un moyen d'organiser la production agricole, forestière, halieutique, pastorale et aquacole qui est gérée et exploitée par une famille, et dépend principalement du travail familial des femmes et des hommes.

équitable sur le plan économique et plus justes sur le plan social. Ce changement de comportement des consommateurs augmente constamment la demande d'aliments plus sains, durables et culturellement adaptés, créant de nouveaux débouchés pour les producteurs qui appliquent des pratiques de production durables et diversifiées. L'émergence de ces nouveaux marchés favorisera la transition vers des systèmes de production plus durables. D'un autre côté, il faudra que les Nations se penchent sur l'élaboration de lois, de règlements, de programmes et de politiques pour encourager et permettre aux agriculteurs de satisfaire aux exigences pertinentes, en particulier de ceux qui n'ont pas les moyens de payer les certifications privées.

À la lumière de ce scénario, l'Agenda 2030 des Nations Unies encourage les pays à **redoubler d'efforts** pour atteindre l'Objectif de développement durable 2 (ODD 2), qui vise à « éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition, et promouvoir une agriculture durable » pour construire un monde où « personne n'est laissé de côté ».

PROCESSUS PARLEMENTAIRE VERS LE II SOMMET MONDIAL

Dans ce contexte, le **rôle essentiel des parlementaires** dans la promotion de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans leurs pays a été affirmé. Avec leurs pouvoirs de rédiger et d'adopter des lois, d'approuver les budgets publics et de surveiller la mise en œuvre des politiques publiques et des engagements gouvernementaux, les législateurs sont bien placés pour veiller à ce que la sécurité alimentaire et la nutrition soient prioritaires dans les agendas politiques et législatives nationales, en fonction des contextes et des besoins spécifiques de leurs sociétés.

Conscients du rôle clé qu'ils peuvent jouer, les parlementaires du monde entier se sont efforcés de placer la lutte contre la faim et la malnutrition en tête de agendas politiques et législatives au niveau national, régional et international. Ci-dessous, quelques initiatives menées globalement.

Premier Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition

En octobre 2018, environ 200 parlementaires du monde entier se sont réunis pour le **premier Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition**⁸, qui s'est tenu à Madrid, en Espagne. Le Sommet a été organisé par l'Agence Espagnole de Coopération Internationale au Développement (AECID), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), les Cortes générales espagnoles, et le Front Parlementaire contre la Faim en Amérique Latine et dans les Caraïbes, et a exploré comment les parlementaires peuvent utiliser leurs pouvoirs législatifs et de surveillance pour promouvoir la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition. Dans la **déclaration finale du Sommet**, les parlementaires ont reconnu leur rôle clé pour mettre fin à la faim et à la malnutrition, ainsi que la nécessité de lois et de politiques qui protègent le droit à une alimentation adéquate pour tous et s'attaquent aux inégalités entre les sexes.

Dialogues parlementaires virtuels sur sécurité alimentaire et nutrition au temps du COVID-19

Faisant suite au premier Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition, entre mars et septembre 2021, la FAO et l'AECID ont tenu une série de **dialogues parlementaires virtuels sur la sécurité alimentaire et la nutrition pendant la pandémie de COVID-19** qui ont mis l'accent sur les défis posés par cette pandémie, avec la participation de parlementaires de 50 pays et de neuf réseaux parlementaires.

Les dialogues parlementaires virtuels ont souligné les diverses mesures que les parlementaires ont prises pour aider à réduire et à atténuer les répercussions négatives du COVID-19 sur la sécurité alimentaire et la nutrition, y inclus à travers des mesures législatives d'urgence et la surveillance des mesures gouvernementales. Les dialogues ont souligné le rôle important d'une action parlementaire opportune pour lutter contre la faim et la malnutrition face aux crises et le rôle essentiel que les parlementaires jouent dans la sensibilisation du public et la mobilisation de partenariats multiacteurs⁹.

8 <https://www.fao.org/about/meetings/global-parliamentary-summit/fr/>.

9 Mars 2021 - Mesoamerica and South America; 19 Mars 2021 - Francophone African Countries; 1 Avril 2021 Arabic Countries; 15 Avril 2021 Anglophone African Countries; 31 Mai 2021 Latin America and the Caribbean; 6 Septembre 2021 Asia Pacific Countries; 22 Septembre 2021 Global Dialogue. Pour un aperçu plus détaillé des dialogues, voir: <https://www.fao.org/3/cc1338en/cc1338en.pdf>.

Le Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires)

Le **Sommet des Nations Unies sur les systèmes alimentaires**, convoqué par le Secrétaire général des Nations Unies, s'est tenu en septembre 2021 dans le but de lancer des actions audacieuses pour transformer la façon dont le monde produit, consomme et pense à la nourriture, comme une étape cruciale vers la réalisation des 17 ODD. Au cours du processus menant au Sommet, les parlementaires ont été encouragés à contribuer aux dialogues nationaux et mondiaux pour définir des stratégies pour transformer les systèmes alimentaires, avec la participation active des populations touchées et des parties prenantes pertinentes à la planification et à la prise de décisions.

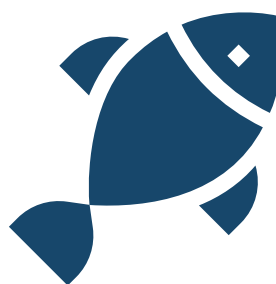
7e réunion des présidents des parlements des Membres du G20

Conformément à ce qui précède, au cours du G20, la FAO a participé à la **7e réunion des présidents des parlements des Membres** du G20 axée sur la sécurité alimentaire et la résilience face au COVID-19 (Rome, 8 octobre 2021) soulignant le rôle des parlementaires en tant que « législateurs en mesure d'élaborer des politiques et des instruments juridiques pour relever les défis urgents auxquels nous faisons face ensemble ».

Activités préparatoires au deuxième Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition

Pour contribuer à l'élaboration du programme du Sommet, en 2022, la FAO, avec le soutien de l'Institut international pour le développement durable (IISD) a organisé une **série d'événements préparatoires** pour sensibiliser les parlementaires aux enjeux clés liés à la sécurité alimentaire et à la nutrition et stimuler le dialogue sur le rôle que les parlementaires peuvent jouer pour contribuer à mettre fin à la faim et à la malnutrition. S'appuyant sur les sessions thématiques et les dialogues parlementaires virtuels précédents, une réunion préparatoire a permis aux parlementaires de réfléchir aux questions, aux idées et aux expériences partagées et d'identifier leurs attentes pour le prochain Sommet. Au cours des sessions thématiques, La FAO a lancé une enquête en ligne afin de recueillir des exemples d'actions parlementaires pour lutter contre la faim et la malnutrition prises depuis le premier Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition et d'identifier les questions prioritaires que les parlementaires souhaiteraient voir abordées lors du prochain Sommet.

En toutes ces occasions, les parlementaires, conscients de leur rôle de gardiens des engagements politiques, ont montré leur détermination à promouvoir, nourrir et renforcer une volonté politique forte et partagée et mener l'action nécessaire pour reconstruire de meilleurs systèmes alimentaires, en particulier au lendemain des crises, veillant à ce que tous les pays soient de nouveau en mesure d'atteindre les ODD d'ici 2030.



JUSTIFICATION, OBJECTIFS ET RÉSULTATS ATTENDUS

Justification: Le prochain Sommet vise à faire le point sur les enjeux, les idées et les actions discutées lors des échanges et dialogues parlementaires précédents et à stimuler une action parlementaire renouvelée pour tirer parti des progrès accomplis depuis le Sommet de 2018 contribuant au redoublement des efforts pour mettre fin à la faim et à la malnutrition sous toutes ses formes d'ici 2030.

Le deuxième Sommet Parlementaire Mondial contre la Faim et la Malnutrition, qui se tiendra au Chili en 2023, offrira une occasion unique de partager les expériences sur les lois adoptées dans les parlements du monde entier et leur mise en œuvre, ainsi que de favoriser les liens entre parlementaires et parlements pour promouvoir la collaboration. Le Sommet sera également l'occasion de discuter des besoins et des priorités précédemment exprimés et identifiés par les parlementaires afin de relever les défis associés à la lutte contre la faim et la malnutrition, et d'explorer la possibilité d'engagements volontaires formels de la part de réseaux parlementaires sur la base d'un Pacte parlementaire mondial, y compris un suivi périodique des résultats législatifs et des progrès accomplis.

Objectifs spécifiques:

Le Sommet vise à:

- A** Réaffirmer l'**urgence d'éradiquer la faim et à la malnutrition** sous toutes ses formes comme condition préalable à la réalisation des Objectifs de développement durable, en insistant sur **le rôle crucial que les parlementaires** peuvent jouer pour assurer la sécurité alimentaire et la nutrition, notamment par l'adoption d'approches sensibles au genre.
- B** **Identifier et partager des exemples de bonnes pratiques**, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une législation innovante, qui ont été efficaces dans la lutte contre la faim et la malnutrition ou qui semblent prometteuses à cet égard.
- C** **Identifier les principaux domaines prioritaires pour la poursuite de l'action parlementaire en matière de sécurité alimentaire et de nutrition.** De nombreux domaines prioritaires ont émergé au cours des dialogues parlementaires virtuels et des sessions thématiques, ainsi que des réponses au sondage, qui serviront de base aux délibérations et à la définition des priorités du Sommet. Ces domaines d'action prioritaires comprennent:

- Protéger le droit à une alimentation adéquate pour tous;
- Promouvoir une meilleure nutrition;
- Protéger les secteurs les plus vulnérables de la société;
- Aborder les inégalités liées au genre en matière de sécurité alimentaire et de nutrition;
- Rendre les systèmes alimentaires plus durables sur le plan environnemental;
- Promouvoir des investissements responsables dans l'agriculture;
- Soutenir les petits producteurs et les agriculteurs familiaux;
- Renforcer la résilience aux crises;
- Améliorer la coordination, la coopération et la collaboration
- Jouer un rôle plus fort en ce qui concerne l'approbation du budget et la surveillance de l'action gouvernementale.

D Établir un consensus parmi les parlementaires sur la nécessité d'agir dans ces domaines prioritaires et stimuler un engagement politique plus large (y compris par le biais d'un Pacte) et un soutien concret à cette action, ainsi que des efforts parlementaires pour développer des cadres juridiques et politiques cohérents, exhaustifs et applicables aux niveaux national et international pour promouvoir l'amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition.

Résultats attendus: Les principaux résultats attendus du Sommet seront les suivants:

A Consolider les réseaux et alliances parlementaires pour la sécurité alimentaire et la nutrition existants et promouvoir de nouvelles alliances parlementaires pour contribuer à la réalisation de l'ODD 2, en accordant une attention particulière aux populations et territoires les plus vulnérables, et aux questions liées au genre (ODD 5).

B Discuter et mettre en commun les efforts pour la mise en œuvre d'un Pacte parlementaire mondial qui comprend un système de suivi périodique pour suivre les contributions des parlementaires aux ODD 1, 2, 5, 10, 12, 13 et 17, en recueillant des données sur les législations/engagements pertinents, informant la communauté internationale, donnant visibilité au rôle joué par les parlementaires et consolidant le Sommet parlementaire mondial en tant qu'espace périodique de dialogue parlementaire sur les domaines prioritaires de travail pour améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition.



**OBJECTIFS
DE DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

PROGRAMME PROVISOIRE ET STRUCTURE

Le Sommet, qui doit se tenir les 15 et 16 juin 2023, commencera par une session plénière d'ouverture de haut niveau. Au cours de la session du matin de la première journée, les organisateurs, les représentants des parlements régionaux et d'autres partenaires auront l'occasion de souligner le rôle crucial des parlements dans la réalisation de l'objectif Faim Zéro, éradiquer la malnutrition et contribuer à la réalisation du droit à une alimentation adéquate.

Il en suivra quatre séances axées sur la façon dont les parlementaires contribuent à relever certains des principaux défis du système agroalimentaire. Dans l'après-midi du deuxième jour, les conclusions seront présentées, discutées et une déclaration du Sommet pourra être discutée et adoptée.

Environ 200 parlementaires venant du monde entier sont attendus au Sommet. Le Sommet sera un événement hybride combinant la participation d'environ 150 parlementaires en présentiel avec une composante virtuelle (environ 50 parlementaires) et un public en ligne. Les parlementaires invités couvriront toutes les régions du monde, avec un soutien spécial prévu pour les législateurs des pays à revenu faible et intermédiaire. Des invitations seront envoyées aux parlements du monde entier, ainsi qu'aux alliances et réseaux parlementaires qui collaborent avec la FAO et aux parlementaires qui se sont activement engagés dans les dialogues parlementaires virtuels et d'autres activités préparatoires. Au cours du Sommet l'interprétation simultanée dans toutes les langues officielles des Nations Unies sera assurée (anglais, arabe, chinois, espagnol, français, et russe).

PARTENAIRES

Comme lors du premier Sommet parlementaire mondial, la FAO et l'AECID s'associent à l'organisation du deuxième Sommet, en mettant en commun leurs ressources pour assurer un soutien technique et financier adéquat.

Le Président du Sénat chilien, le Président de la Chambre des députés du Chili et le Président du Front Parlementaire contre la Faim et la Malnutrition du Chili ont proposé à la République du Chili comme pays hôte du deuxième Sommet parlementaire mondial, en assurant un soutien logistique, y compris la fourniture de structures adéquates et de tout l'équipement technique nécessaire. Le Gouvernement chilien a également exprimé sa volonté de contribuer financièrement et opérationnellement à l'organisation du Sommet.

COLLABORATEURS

En outre, le Sommet sera soutenu par la Commission Européenne et le Front Parlementaire contre la Faim en Amérique Latine et dans les Caraïbes (FPH-LAC), un réseau impliquant plus de 25 parlements de la région et formé en 2009, dans le cadre de l'Initiative "Amérique Latine et Caraïbes sans Faim". Le FPH-LAC a depuis promu d'importants travaux législatifs, avec le soutien de la FAO, en partenariat avec l'AECID et, plus récemment, l'Agence Mexicaine de Coopération Internationale pour le Développement (AMEXCID).

EXÉCUTION ET SUIVI

Un groupe de travail interdépartemental, composé de représentants de la FAO, de l'AECID, du FPH-LAC et du gouvernement chilien, constituera le **Comité International de Pilotage** et le **Comité Technique et Logistique**.

Le Comité International de Pilotage fournira les lignes directrices et les indications stratégiques pour diriger la planification et les processus de développement de l'événement, en assurant le suivi des accords conclus et des engagements pris pour gérer l'organisation assurant le succès du Sommet. En particulier, le Comité International de Pilotage guidera l'élaboration de la note conceptuelle du Sommet, de l'ordre du jour, des invitations, des événements parallèles possibles, du contenu des documents de référence, du protocole, des issues possibles du Sommet et du brouillon de déclaration finale.

Parallèlement, le Comité Logistique Technique, sous la direction du Comité International de Pilotage, sera en charge des questions opérationnelles.

La FAO garantira une liaison constante avec les réseaux parlementaires régionaux, sous-régionaux et nationaux pour assurer une représentation adéquate, la transparence du processus et une participation effective pendant l'événement.



